

Image not found or type unknown



Procedue de licenciement et deuxième entretien

Par **romi75**, le **29/08/2012** à **13:26**

Bonjour, rnJ'ai reçu une lettre pour un entretien prealable au licenciement. rnJ'ai été à cette entretien accompagné d'un conseillé. Il m'a été reproché le fait qu'un client a envoyé un email pour dire que je n'avais pas été aimable et que je serais rude avec mon equipe. Le reste date de plus de 3 mois ou remonte à 2 ans et ne sont pas plus grave. rnJe voudrais savoir si ses faits sont considéré comme raison serieuse (se dont je doute) et si je peux avoir un autre entretien me reprochant d'autres faits. rnmERCI